

## La lettre des énergies renouvelables du 10/12/2015

### Entreprise - **Abengoa, la débacle**



La centrale de Solana, de capacité 280 MW en Arizona, a été construite par la compagnie espagnole Abengoa Solar.  
Dennis Schröder/NREL.

Abengoa, actuellement en phase de pré-dépôt de bilan, a présenté son plan de sauvetage samedi 5 décembre. José Dominguez Abascal, nouveau président depuis le 27 novembre du groupe espagnol d'énergies renouvelables, a présenté un plan comprenant

de nombreuses cessions et licenciements au comité de négociation, lequel représente plus de 200 entités financières, selon la presse espagnole. Contraint de dégager de 400 à 450 millions d'euros pour assurer le paiement des salaires, Abengoa envisage une réduction de coûts de 38 à 40 % et environ 3 000 à 4 000 licenciements. L'entreprise va ainsi se recentrer sur l'ingénierie, la construction et la maintenance de ses installations. Les activités liées au bioéthanol et à la biomasse passeront, quant à elles, au second plan.

La situation du géant espagnol des énergies renouvelables est plus que préoccupante. Il a en effet annoncé mercredi 25 novembre se diriger vers le dépôt de bilan, après la rupture d'un accord avec le groupe Gestamp, qui devait lui apporter de l'argent frais pour réduire sa dette. Le groupe se voit alors contrainte de « *continuer à négocier avec ses créanciers dans le but d'arriver à un accord garantissant [sa] viabilité financière* » dans le cadre de la loi sur la procédure de dépôt de bilan qu'elle compte solliciter « *le plus rapidement possible* ». Il dispose ainsi de quatre mois pour trouver une solution avec ses créanciers, faute de quoi Abengoa pourrait se retrouver en faillite pure et simple. Puis, le 4 décembre, le ministre espagnol de l'Industrie, José Manuel Soria, évaluait que le passif du groupe pourrait dépasser les 25 milliards d'euros, soit bien au-delà de l'estimation, à près de 9 milliards d'euros, dont le groupe avait fait état à la fin septembre. Présente dans 80 pays, l'entreprise espagnole compte plus de 28 000 salariés à travers le monde et plus de 600 filiales, dans les secteurs de l'énergie solaire et éolienne, des biocarburants ou du traitement de l'eau. Si l'entreprise se déclarait en faillite, ce serait l'une des plus importantes procédures de cette nature jamais enregistrées en Espagne. Le

gouvernement espagnol, exposé à hauteur de 400 millions d'euros selon le ministre de l'Industrie, a cependant prévenu qu'il n'injecterait pas davantage d'argent pour sauver le groupe. « *Nous n'en sommes plus à l'époque où, quand une entreprise était en difficulté, le gouvernement accourait* », a prévenu le ministre de l'Industrie à la radio espagnole *Onda Cero*. « *Personne n'envisage que le gouvernement injecte des liquidités supplémentaires* », a ajouté M. Soria.

En parallèle de cette agonie financière est née une polémique sur les indemnités de départ de ses anciens dirigeants. Le ministre espagnol de l'Économie, Luis de Guindos, a ainsi dénoncé mercredi 2 décembre le montant « *peu présentable* » des indemnités qui auraient été versées et ont motivé l'annonce de plaintes. Fils du fondateur de la société, Felipe Benjumea a perçu une indemnité de départ de 11 millions d'euros lorsqu'il a été poussé à la démission en septembre, selon une plainte déposée lundi 31 novembre à l'Audience nationale par l'avocat Felipe Izquierdo représentant de détenteurs d'obligations. L'ancien directeur général d'Abengoa, Manuel Sanchez Ortega, parti en mai, a touché de son côté 7,7 millions d'euros (en indemnité et bonus) selon la même plainte.